



LA FRANÇAISE

# La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Global - Catégorie R EUR - Capitalisation-LU1744646933

Une catégorie d'actions de La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Global (le « Fonds »),  
un compartiment de l'OPCVM La Française LUX (l'« OPCVM »)  
Le Fonds est géré par La Française Asset Management,  
appartenant au groupe de sociétés La Française

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est recommandé de lire ce document pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif est de contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tout en réalisant une croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés mondiales, y compris celles des marchés émergents, qui se sont engagées à réduire leurs émissions de carbone, à renforcer leur stratégie de réduction des émissions de carbone et à remplacer les sources d'énergie fossile par des alternatives à faibles émissions de carbone.

Le compartiment est géré de manière active et discrétionnaire. Le compartiment n'est pas géré par référence à un indice.

Plus spécifiquement, le Fonds investit dans des actions et des titres de capitaux propres émis par des entreprises à grande capitalisation, sans distinction de secteur. Les investissements peuvent inclure des ADR (American Depositary Receipts) ou des GDR (Global Depositary Receipts).

Le Fonds peut investir dans les placements suivants ou y être exposé jusqu'à hauteur du pourcentage d'actifs nets indiqué :

- actions (y compris exposition aux produits dérivés) : de 90 % à 105 %
- obligations de type « investment grade » : 10 %
- autres OPCVM/OPC : 10 %

Le Fonds peut détenir des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire. Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou des OPC dont l'échéance pondérée globale de l'investissement ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas douze mois.

L'exposition nette du Fonds aux devises autres que l'EUR peut s'élever jusqu'à 100 % des actifs nets.

Le gestionnaire d'investissement privilégie les entreprises fournissant des solutions en vue de résoudre les défis liés au changement climatique, et plus spécifiquement celles qui sont en passe de réduire de façon significative leurs émissions de gaz à effet de serre, ou qui se concentrent sur les produits ou services permettant de les réduire. Le gestionnaire de placements utilise un processus en trois étapes pour sélectionner les titres :

- exclusion des sociétés exposées à des armes controversées ou provenant de pays figurant sur la liste noire, ou de celles dont les notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont les plus basses (les 20 % les moins bien classées de l'univers d'investissement)

- analyse fondamentale des entreprises incluant des critères environnementaux, stratégiques et financiers

- construction de portefeuille rigoureuse visant à calibrer l'empreinte carbone globale tout en assurant une diversification géographique et sectorielle

Le taux de notation extra-financière atteint est supérieur à 90 %.

Le gestionnaire investit également dans des sociétés qui, selon la méthodologie de la société de gestion, permettent d'éviter des émissions.

De nombreuses sociétés d'énergie alternative fournissent des données déclaratives sur les émissions qu'elles permettent d'éviter. Dans le cas contraire, les facteurs d'émission par pays ou par région permettent de les calculer à partir des éléments de production.

Le Fonds vise à investir dans des sociétés qui, selon la méthodologie développée par la Société de gestion, ont un montant total d'émissions évitées au moins équivalent aux émissions de carbone de l'ensemble du portefeuille. Les émissions évitées ne compensent pas les émissions de carbone du portefeuille (déjà réduites de 50 % par rapport à l'univers d'investissement initial).

Le Fonds peut recourir à des dérivés en remplacement de l'investissement direct, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

Vous pouvez acheter et vendre des actions du Fonds quotidiennement.

Tous les revenus générés par la Classe d'actions R EUR - Capitalisation du Fonds sont réinvestis et inclus dans la valeur de ses actions.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque faible À risque élevé  
Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**Profil de risque et de rendement :** Le SRRI (Synthetic Risk and Reward Indicator ou indicateur de risque et de rendement synthétique) révèle le classement du Fonds en fonction de son risque et de son rendement potentiels. Plus le Fonds se situe en haut de cette échelle, plus son rendement possible est élevé, mais plus son risque de subir des pertes est important.

La catégorie de risque est 6, car les investissements en actions sont généralement soumis à des fluctuations de cours élevées, notamment sur les marchés émergents.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les données historiques utilisées pour calculer le SRRI ne constituent pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne fait l'objet d'aucune garantie et peut changer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.

**Risques importants relatifs au Fonds qui ne sont pas adéquatement reflétés par l'indicateur :**

**Risque d'investissement ESG :** Le Fonds utilise des critères ESG et peut sous-performer le marché boursier au sens large ou d'autres fonds qui n'utilisent pas les critères ESG lors de la sélection des investissements.

**Risque lié aux instruments dérivés :** Le Fonds utilise des produits dérivés. Il s'agit d'instruments financiers dont la valeur dépend de celle de l'actif sous-jacent. Des fluctuations de prix limitées de l'actif sous-jacent peuvent entraîner d'importantes variations de prix de l'instrument dérivé.

**Risque de taux de change :** Le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro. Les investisseurs des pays de la zone euro sont exposés aux risques induits par les fluctuations des taux de change.

**Risque lié aux petites capitalisations :** Le Fonds peut être exposé aux petites capitalisations. Ces titres font l'objet de volumes d'échanges plus limités et sont par conséquent soumis à des fluctuations plus marquées, à la hausse comme à la baisse.

**Risque du modèle :** Le processus de placement du Fonds repose sur le développement d'un modèle de notation financière et extra-financière exclusif recourant à des indicateurs dont des indicateurs ESG, via un partenariat stratégique au sein du Groupe La Française.

La performance du modèle peut ne pas être conforme aux prévisions. La performance du Fonds peut, par conséquent, être inférieure à celle de son objectif d'investissement et les retours sur investissement peuvent être négatifs.

## 📍 FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Droit d'entrée	3,00 %
Droit de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les droits d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – veuillez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

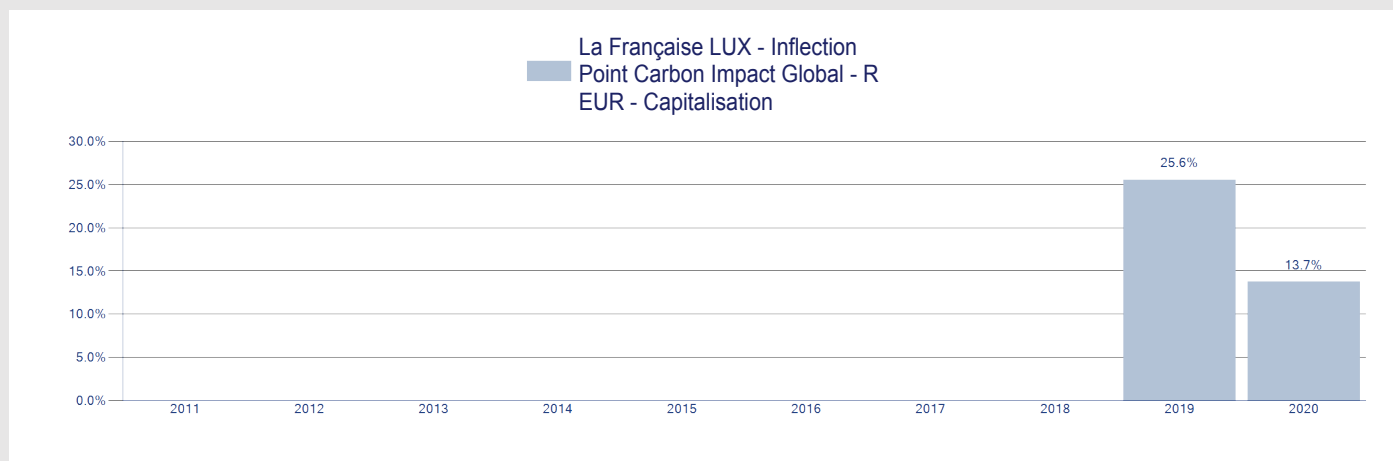
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	2,01 %

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2020. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Aucune

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM, qui est disponible au siège social de l'OPCVM.

## 📍 PERFORMANCES PASSÉES



Le Fonds a été créé en 2015.

Les performances passées de cette classe d'actions ont été calculées en EUR, en tenant compte de tous les frais et coûts à l'exception des droits d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## 📍 INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** BNP Paribas Securities Services, succursale du Luxembourg

Davantage d'informations concernant le Fonds et la version anglaise des rapports annuels, des rapports semestriels et des prospectus sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de l'OPCVM.

D'autres informations pratiques, notamment les derniers cours des parts, sont mises à disposition du public au siège social de l'OPCVM ou sur [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, ainsi que la composition du comité de rémunération chargé de l'attribution des rémunérations et avantages variables, est disponible sur le site internet : <http://lfgrou.pe/MnDZx7>. Une version papier est disponible gratuitement auprès du siège de la société de gestion.

Le présent document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'OPCVM nommé au début du présent document d'informations clés pour l'investisseur dans son intégralité.

La législation fiscale applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte des actifs et passifs de l'OPCVM.

Vous avez le droit de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie existante du Fonds. Des informations sur les moyens d'exercer ce droit sont disponibles au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

Vous pouvez obtenir des informations sur les catégories d'actions commercialisées dans un pays spécifique au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont valables en date du 05/03/2021.